

[Traduction]

L'ÉNERGIE**LA CONVERSION AU CHARBON DES CENTRALES AUX ÉTATS-UNIS**

M. Derek Blackburn (Brant): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Compte tenu de la menace sérieuse qui planerait sur l'environnement canadien si le gouvernement américain décidait de mettre en œuvre son projet de convertir au charbon 80 centrales dans le nord-est des États-Unis sans prévoir de normes de lutte contre les émissions polluantes, le ministre est-il disposé à insister sur ce qu'avant d'accroître nos exportations de gaz naturel dans ce pays, le gouvernement américain nous garantira par écrit que les normes de lutte contre les émissions polluantes des centrales alimentées au charbon, ou de toutes les entreprises industrielles quant à cela, seront des plus élevées possibles?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'en ai discuté avec mon collègue, le secrétaire d'État à l'Énergie, et il en a été question aussi entre le secrétaire d'État américain de l'Environnement et le ministre de l'Environnement. Nous avons fait valoir auprès des autorités américaines toute l'importance que nous attachons à cette question.

Pas plus tard qu'il y a 15 jours, mon collègue a assisté à une réunion à ce sujet. Nous croyons que les autorités comprennent parfaitement nos inquiétudes et que nous parviendrons à un accord satisfaisant à cet égard. Si mon honorable ami désire avoir des renseignements plus précis, je lui suggère de poser sa question au ministre de l'Environnement.

M. Blackburn: Madame le Président, apparemment, le ministre semble plus optimiste que nous sur ce point. Cette situation dure depuis des années et on n'a pas fait grand-chose jusqu'ici. Si le ministre n'est pas prêt à profiter, comme il le devrait, de nos exportations de ressources naturelles pour négocier un accord sur la propreté de l'air avec les États-Unis, va-t-il songer à imposer une taxe d'exportation spéciale sur cette ressource afin de défrayer en partie les torts économiques que vont nous causer les fumées de ces usines fonctionnant au charbon?

M. Lalonde: Madame le Président, le député, dans sa question, part du principe que ces usines augmenteront la pollution. Il est encore trop tôt pour l'affirmer.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU**L'INDEXATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, en l'absence du ministre des Finances, je pourrais peut-être

Questions orales

poser ma question au premier ministre. Comme le sous-ministre des Finances, M. Stewart, a déclaré tout à l'heure que son ministère songeait toujours à supprimer l'indexation fiscale et que cela rapporterait au gouvernement des recettes de plus de 1 milliard et demi de dollars, et comme il a également confirmé que la suppression de l'indexation abaisserait le seuil d'imposition d'une famille de quatre personnes de \$12,400 à \$11,335 soit \$1,000 de moins, pour des gens d'une condition relativement modeste, le premier ministre va-t-il mettre fin, une fois pour toutes, aux spéculations concernant la suppression de l'indexation et dire au ministre des Finances et à son sous-ministre qu'il ne veut pas en entendre parler?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le ministre d'État chargé des Finances, moi-même et le ministre des Finances avons déjà répondu à cette question bien des fois. Je vois mal pourquoi le député s'attaque uniquement à une mesure fiscale encore hypothétique, actuellement à l'étude. Pourquoi n'invoque-t-il pas les mêmes arguments contre toutes les formes d'imposition? Je ne comprends pas.

M. Stevens: Madame le Président, nous concentrons nos efforts sur ce point car ce sont les petites gens qui sont les plus lésées.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Il n'y a pas lieu de rappeler au premier ministre que la seule raison pour laquelle le gouvernement recherche cette nouvelle source de revenu c'est qu'il n'a pas réussi à contrôler ses propres dépenses.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît! Je prie l'honorable député de poser sa question.

Une voix: On ne veut pas de discours.

M. Stevens: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre et porte sur les salariés qui rédigent actuellement des contrats avec leurs employeurs par le biais de négociations syndicales. Le premier ministre estime-t-il juste que ces salariés signent des contrats en fonction de ce qu'ils croient être une politique fiscale définitive pour constater qu'avant l'automne, à leur étonnement, l'on a supprimé l'indexation et que rétroactivement, ils devront payer environ 10 p. 100 de plus d'impôt qu'ils n'avaient prévu?

M. Trudeau: Madame le Président, cette question est hypothétique: si une chose se produit, une autre se produira. Mais nous n'en savons rien et nous ne saurons rien avant que le budget ne soit déposé. Si l'honorable député s'était indigné de la même façon pour tenter d'empêcher le gouvernement dont il faisait partie d'imposer une taxe d'accise de 18 p. 100 à tous les Canadiens, il siègerait encore de ce côté-ci de la Chambre.